

Ici on agit !

Villes-sur-Auzon

# Ces citoyens qui vont créer leurs centrales photovoltaïques sur le territoire du Sud-Ventoux

Par **Le Dauphiné Libéré** – 05 juil. 2020 à 12:05 – Temps de lecture : 2 min

🗨️ | 📖 | Vu 1383 fois



01 / 02

Patrice Morgallet président de l'association des Citoyens branchés du Sud Ventoux, et Nicole Tenoux présentent ce projet.



En préfiguration de la création d'une société de type coopératif, une association, Les Citoyens Branchés du Sud Ventoux (CIBRAV) a été créée :



10 citoyens du Comtat Venaissin ont décidé de s'unir pour créer des centrales photovoltaïques citoyennes sur le territoire du Sud-Ventoux pour produire des énergies renouvelables.



## Equiper les toitures



La première assemblée générale a eu vendredi soir à Villes-sur-Auzon devant un public nombreux et intéressé par le projet qui aura pour objet d'équiper en panneaux photovoltaïques des toitures de particuliers, de collectivités, d'entreprises, d'entrepôts agricoles et de surfaces au sol déjà artificialisées.

L'intervention d'Agathe Bienfait, chef de projet de l'ALTE (Agence locale de la transition énergétique) qui soutient le projet, a permis de développer les avantages de cette énergie nouvelle qui est l'une des sources les moins coûteuses à la production, avec aucun rejet de CO2 et garantit un taux de recyclabilité des installations jusqu'à 95 %.

Elle a aussi obtenu un financement européen, via le GAL (Groupe d'action locale) Ventoux et le programme LEADER, pour accompagner l'émergence de projets qui vont plus loin que l'installation de centrales personnelles.

Le maire Frédéric Rouet et le président de la communauté des communes Ventoux sud Max Raspail présents et très sensibilisés par cette transition énergétique, ont été attentifs.

Le public n'a pas hésité à poser de nombreuses questions sur le recyclage de ses panneaux ou sur les coûts et les possibilités de financement d'une telle démarche.

Environnement

Culture - Loisirs

